



# LE PROJET AGRO-ÉCOLOGIQUE EN FRANCE

La France s'est engagée vers un changement des modèles de production afin de combiner à la fois performances économiques, sociales et environnementales : c'est le projet agro-écologique. C'est une politique publique ambitieuse qui implique l'ensemble des partenaires du secteur.





## Diagnostic initial

La mise en place du projet agro-écologique découle du constat partagé que **les enjeux auxquels doit faire face l'agriculture sont à la fois économiques, environnementaux et sociaux** et qu'ils ne peuvent être traités séparément.

Lancé en 2012, **le projet agro-écologique** porte une grande ambition pour l'agriculture française : **la transition vers des systèmes de production performants sur l'ensemble de leurs dimensions**, en particulier économiques et environnementales. Son succès suppose un **engagement de tous les acteurs de la filière**.



## L'agro-écologie, c'est possible !

Les expériences des agriculteurs pionniers en agro-écologie nous démontrent qu'il est possible de combiner performances économiques, environnementales et sociales au sein des exploitations. La mise en œuvre de l'agro-écologie nécessite d'appréhender l'exploitation dans son ensemble en vue de jouer sur le fonctionnement global et les équilibres de l'agro-écosystème.



L'agro-écologie est possible aussi bien en France qu'ailleurs dans le monde car elle s'appuie sur les particularités de chaque territoire et sur la recherche de solutions locales. **Le projet agro-écologique vise ainsi à produire autrement en repensant nos systèmes de production. C'est un changement de pratiques agricoles, mais c'est également une autre façon de penser, aussi bien de la part des pouvoirs publics que de la société envers son agriculture.**

L'objectif du projet français est de **passer de quelques pionniers en agro-écologie à la majorité des agriculteurs** français engagés.

## LES PRINCIPAUX LEVIERS DE L'AGRO-ÉCOLOGIE

» **Engager une réflexion globale** et systémique de l'exploitation sans appliquer une recette toute faite mais des solutions adaptées, à développer dans chaque contexte.

» **Valoriser les interactions biologiques positives des systèmes** : maintien des éléments de biodiversité (haies, de bandes enherbées...), régulations naturelles entre populations/bioagresseurs, recherche d'assolements et de rotation adaptés et renforcement des effets précédents culturels, etc.

» **Favoriser l'autonomie et la robustesse des exploitations** en recherchant le bouclage des cycles bio-géochimiques (eau, azote, etc) : travail sur les rotations ainsi que sur les couverts d'intercultures, réduction de la dépendance aux intrants, amélioration de la fertilité des sols, développement des synergies entre l'élevage et les cultures, gestion des effluents organiques, etc.



## LE PROJET AGRO-ÉCOLOGIQUE

Le projet agro-écologique est issu d'une volonté politique forte du ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Stéphane Le Foll. Il vise à donner une perspective ambitieuse et mobilisatrice à notre agriculture. La mise en œuvre du projet s'appuie sur une gouvernance collective autour d'un comité de pilotage composé des principaux acteurs de l'agriculture afin de partager cette vision et d'accompagner la transition par une série d'actions concrètes (cf plan d'action global ci-dessous). La mise en place de ce projet entraîne une évolution de nos principales politiques agricoles (rénovation des soutiens apportés notamment) afin de faciliter l'engagement vers l'agro-écologie et d'accompagner les agriculteurs dans cette transition.



### QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS DU PROJET AGRO-ÉCOLOGIQUE

► **Formation agricole** : meilleure intégration des connaissances et des enseignements liés à l'agro-écologie au sein des programmes de formation, mise en place d'un programme de formation des enseignants.

► **Mobilisation des organismes de recherche et recherche-développement** : renforcement et poursuite des recherches et expérimentations en vue de diffuser les innovations agronomiques et organisationnelles pour accompagner l'évolution des systèmes et des pratiques sur le terrain (en particulier en utilisant le partenariat européen pour l'innovation -PEI-, nouvelle mesure de la PAC 2014-2020).

► **Création d'un outil de diagnostic agro-écologique** : pour encourager les agriculteurs à réfléchir à leurs pratiques et aux évolutions possibles de leur système. Cet outil permet à chacun de mesurer ses pratiques et ses performances et de se comparer à d'autres. Il est mis à disposition, gratuitement et de façon volontaire, à partir de septembre 2015. [www.diagagroeco.org](http://www.diagagroeco.org)

► **Rénovation des soutiens publics** : les soutiens publics à l'agriculture sont progressivement revus pour les rendre plus incitatifs à l'engagement vers l'agro-écologie.

Par exemple, les aides aux investissements sont orientés vers des projets d'évolution agro-écologique des exploitations. Des aides couplées sont mises en place pour accompagner la production de protéines végétales.

► **Création des groupes d'intérêt économique et environnemental (GIEE)** : ce nouvel outil, créé par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, permet la reconnaissance par l'État de l'engagement d'un groupe d'agriculteurs et potentiellement d'autres acteurs du territoire, dans la modification de leurs pratiques avec une visée économique, environnementale et sociale.

► **Modification de l'évaluation des semences** : il s'agit de renforcer la dimension environnementale des critères d'évaluation des performances des variétés.

► **Suivi et évaluation régulière du projet** : les résultats et les impacts du plan d'action font l'objet d'un rapport annuel, consultable sur le site internet du ministère français en charge de l'agriculture. Le suivi d'indicateurs permet de mesurer les progrès effectués.

# Le projet agro-écologique français

## Une réponse originale à des enjeux rencontrés par l'ensemble des pays à travers le monde

- ▶ **Défi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle** - nourrir en 2050 plus de 9 milliards de personnes avec des produits de qualité, surs et sains.
- ▶ **Défi environnemental** - préserver et valoriser les ressources naturelles et répondre aux enjeux du changement climatique.
- ▶ **Défi social** - lutter contre la pauvreté dans le monde agricole et contre l'exode rural, augmenter la résilience des systèmes de production face aux aléas.

Les différentes formes d'agriculture doivent parvenir à maintenir et même augmenter leur productivité tout en préservant les ressources naturelles. La prise en compte de l'environnement doit ainsi devenir un facteur de compétitivité. L'agro-écologie est un élément de réponse aux

## L'engagement des acteurs internationaux

À la suite du symposium organisé à la FAO les 18 et 19 septembre 2014, intitulé « L'agro-écologie pour la sécurité alimentaire et la nutrition », un programme de travail et d'échanges de trois ans consacré à l'agro-écologie a été lancé par la FAO. Il comprend l'organisation d'ateliers régionaux et permet de traiter les trois volets complémentaires : scientifiques, pratiques et politiques publiques.



## » L'AGRO-ÉCOLOGIE ET LA COP21

L'agriculture à travers l'**agro-écologie** peut constituer **une partie de la réponse au changement climatique**.

La France s'engage à porter ce message lors de la COP21 pour une agriculture innovante et respectueuse de l'environnement.

En particulier la France propose, dans ce cadre, d'inscrire au plan d'actions Lima-Paris l'initiative « **4 pour 1000 : des sols pour la sécurité alimentaire et le climat** », avec le soutien des partenaires internationaux.



### 4 POUR 1000 DES SOLS POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LE CLIMAT

Cette initiative vise à encourager l'évolution des systèmes agricoles pour **augmenter la teneur en matière organique et renforcer la séquestration de carbone**, à travers la mise en œuvre de pratiques agricoles adaptées. Des sols plus riches en matières organiques sont plus fertiles et productifs, résistent mieux à l'érosion et aux dérèglements climatiques et permettent de contribuer à l'atténuation du changement climatique en séquestrant des quantités importantes de carbone.